



LA PROCÉDURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

LA PROCÉDURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

10 avril 2025

Salle des Conseils du centre Panthéon

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le [Master Droit des personnes et des familles](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas organise, avec le [Laboratoire de sociologie juridique](#) de l'Université, un cycle de conférences sur le thème « **La protection de l'enfance en danger : bilan et perspectives** ».

Il s'agit de **présenter le droit dans sa mise en œuvre effective**, pour mettre en lumière les limites actuelles de la protection juridique de l'enfance et **apprécier les diverses pistes d'amélioration proposées**. Les séminaires auront lieu sous forme de **tables rondes**, associant des professionnels de la protection de l'enfance : juges des enfants, juges aux affaires familiales, avocats, travailleurs sociaux, acteurs associatifs, médecins, etc. Des personnes ayant bénéficié de ces mesures de protection seront également présentes.

> La **matinée du jeudi 10 avril 2025** aura pour objet « **la procédure d'assistance éducative** ». De 9 heures à 13 heures, seront envisagés les signalements, la saisine du juge, le déroulement de l'instance, les auditions, l'accès au dossier, l'intervention des avocats et des administrateurs ad hoc, les mesures provisoires, les mesures d'information, les jugements, les voies de recours, etc.

L'inscription est obligatoire. Elle se fait en adressant à l'[association des étudiants du Master Droit des personnes et des familles](#) un mail indiquant les nom, prénoms et qualités de la personne souhaitant s'inscrire.

Pour toute information complémentaire, contacter ladite association à la même adresse.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'Université est réservé aux personnes justifiant de leur identité.